



HAL
open science

Communication environnementale

Françoise Bernard

► **To cite this version:**

| Françoise Bernard. Communication environnementale. 2020. hal-02737461

HAL Id: hal-02737461

<https://hal.science/hal-02737461>

Submitted on 2 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Publictionnaire

Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics

Communication environnementale

Françoise Bernard

Référence électronique

Françoise Bernard, Communication environnementale. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 24 février 2020. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/communication-environnementale/>

Le Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France. Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-ncnd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Communication environnementale

En 1974, devant leur écran de télévision, les familles françaises découvraient le visage des causes environnementales, c'était celui d'un homme au pull-over rouge et au verre d'eau : René Dumont (1904-2001), premier candidat écologiste aux élections présidentielles. En 2020, le visage d'une jeune fille, Greta Thunberg incarne la mobilisation des jeunes générations et s'affiche sur les écrans du monde entier, écrans qui sont devenus des objets médiatiques individuels et interactifs que des centaines de millions d'individus utilisent jour et nuit, en tout lieu et toute circonstance sur la planète. Cette jeune suédoise s'exprime sur la scène internationale, notamment à la tribune de la COP24 en Pologne (2018), puis au Forum de Davos (2020), devant les représentants des puissances et institutions économiques et financières où elle reprend la formule du président Jacques Chirac (1932-2019) « notre maison brûle ». Le propos ? qui n'est pas uniquement métaphorique ? garde toute sa pertinence à l'heure où, en 2019 et 2020, les publics regardent avec sidération sur leurs écrans la forêt amazonienne, mais aussi le grand sud-est australien partir en fumée (après d'autres vastes incendies à répétition au Portugal, en Grèce, dans le bassin du Congo, en Sibérie, en Californie...). Porte-paroles de la préoccupation écologique pour les habitants de la planète bleue, à cinquante ans d'écart, l'un et l'autre alertent leurs contemporains quant aux menaces que font peser les activités humaines sur l'avenir des formes de vie sur terre.

Au fil des ans, il apparaît que la communication joue un rôle central et contradictoire dans la diffusion et la généralisation des points de vue écologiques. Si l'on essaie de caractériser les activités de communication consacrées à l'environnement, plusieurs entrées sont possibles. Nous choisissons d'en privilégier quelques-unes qui ont en commun de relier la question des publics et celle de la recherche en communication environnementale.

Espaces et circulation médiatiques, publics des organisations

La communication environnementale se structure en même temps que ses publics se constituent et se diversifient. Durant les cinquante dernières années, l'activité médiatique et éditoriale, notamment en publicisant et commentant les catastrophes, témoigne de la prise de conscience lente et progressive des enjeux environnementaux par des publics qui s'élargissent depuis les années 1970, avec des hauts et des bas. En effet, l'élargissement de la prise de conscience n'est pas un processus linéaire. Par exemple, la publicisation d'une marée noire est assez rapidement suivie d'un temps d'oubli – et de cryptomnésie – du côté de la production et de la réception médiatiques, et ce, jusqu'à la prochaine marée noire. Par ailleurs, certains événements semblent cristalliser davantage l'attention des publics, telle en 1986, la catastrophe de Tchernobyl (Molitor, 2011). Un certain traitement politico-médiatique de la catastrophe avait aussi permis de mettre au jour ce qui ressemblait à un mensonge public, une *fake news* : le nuage toxique se serait arrêté aux frontières de la France. Mais les médias ne sont pas seulement un reflet de la société ; ils contribuent également, de manière là aussi contradictoire et avec des limites, à construire l'opinion et la sensibilité collectives. Ce mouvement – marqué par la progression des connaissances écologiques et d'une sensibilité environnementale – se déroule en réalité sur plusieurs scènes : médiatique bien sûr, mais aussi scientifique, politique, publique, organisationnelle.

En outre, l'ensemble des productions médiatiques traitant de l'environnement s'est développé mais reste dispersé. Parmi les indicateurs de développement, on observe que la presse, les quotidiens nationaux et régionaux ou les hebdomadaires créent des rubriques consacrées à l'environnement et que des journalistes spécialisés suivent ces questions. Afin de mieux coordonner et structurer l'information environnementale, des initiatives sont mises en place, par exemple en 2019, avec l'association de quatre médias français pour couvrir l'actualité environnementale : *Le Parisien*, *France Culture*, *Konbini* et *Usbek & Rica*. En 2018, un « collectif de journalistes pour le climat » avait été lancé par *Médiapart*, *Politis*, *Reporterre*, *La Revue Projet* et *Bastamag* ; ce collectif vise « à renforcer la visibilité de l'écologie dans ces médias » (voir jiec.fr). En 2015, dans les séries de la « revue des médias » proposées par l'Institut national de l'audiovisuel (s.d.), on trouve trois témoignages sur le thème « comment les médias parlent-ils de l'environnement ? ». Le cas du réchauffement climatique est commenté par le climatologue Jean Jouzel. Ce cas peut être considéré comme exemplaire d'une construction médiatique réussie impliquant le rôle des experts et celui des espaces médiatiques numérisés (y compris les réseaux sociaux bien sûr). Pour sa part, le quotidien de l'écologie *Reporterre* défend la formule d'un « journal indépendant, sans publicité, en accès libre, financé par ses lecteurs » (<https://reporterre.net>). Sur l'internet, la chaîne YouTube affiche environ 59 100 000 résultats à la requête « YouTube et l'écologie » (22 janv. 2020). Les espaces médiatiques sont donc ouverts à l'expression des controverses. Celles qui sont saisies par les médias (OGM, énergie nucléaire, gaz de schiste, dérèglement climatique, etc.) constituent un centre d'intérêt pour de nombreux internautes mais aussi un objet d'étude pour les chercheurs et chercheuses en communication (Bodt, 2014 ; Badouard, Mabi, 2015 ; Carlino, Stein, 2019).

On note par ailleurs que la plupart des organisations privées et publiques (entreprises, agences, collectivités territoriales et locales...) sont elles aussi saisies par la communication environnementale et se saisissent de l'argumentation écologique dans leurs activités de communication institutionnelle, de communication interne et de communication « commerciale » (produits et services). Les démarches visent des publics internes et externes et sont diversifiées. Certaines d'entre elles sont sincères, mais d'autres sont plus opportunistes et mettent en œuvre des stratégies de « verdissement » (Pascual-Espuny, 2016) d'activités polluantes inchangées et de pratiques peu respectueuses des critères écologiques. Le cas du logiciel truqué impliquant certaines industries automobiles, qualifié de « *diesel gate* » en 2015, a été largement repris et commenté par les médias et a mobilisé les consommateurs et les internautes (voir l'association *Verbraucherzentrale bundesverband*, www.vzbv.de).

On observe également que de nombreuses nouvelles organisations naissent des dynamiques sociétales, éducatives, économiques liées aux enjeux environnementaux. Ces organisations se constituent souvent en réseaux (d'associations pour l'éducation à l'environnement, d'ONG, d'associations pour le maintien d'une agriculture paysanne – Amap –, de coopératives et circuits courts...) et favorisent des interconnexions entre acteurs (Bernard, 2016). La mise en place des circuits courts, parce qu'elle est adossée aux enjeux de la relocalisation alimentaire, permet de souligner que les dynamiques organisationnelles sont aussi reliées à des positionnements économiques et politiques. Plus généralement, ces organisations prétendent s'adresser directement à leurs publics, redéfinis bien souvent comme partenaires. Des formes organisationnelles hybrides émergent et prennent en compte le désir de participation et d'implication de la société civile. Ainsi en est-il du Fonds mondial pour la nature (WWF)

revendiquant « un réseau actif dans plus de 100 pays » qui a lancé une application WAG (« *We act for good* ») permettant de publiciser et partager les « gestes de chacun » pour l'environnement, en suggérant que cette voie numérique, par agrégation de micro-expériences locales, favorise une dynamique collective (Fonds mondial pour la nature, s.d.).

Enfin, il faut préciser que l'ensemble des organisations politiques (les partis, certains *think tanks* ou laboratoires d'idées...) s'empare également des thèmes environnementaux dans leurs déclarations et leurs programmes, alors même que l'écologie politique peine à trouver une forme stabilisée et n'est pas fortement représentée dans les lieux de gouvernance et les sphères de décision publique. En témoignent les tensions internes aux gouvernements, en France et dans d'autres pays, lorsqu'il s'agit d'arbitrer entre logique économique-politique et logique environnementale. Bien sûr, là encore, la situation est contradictoire, notamment si l'on prend en compte l'annonce du pacte de vert pour l'Europe par la Commission européenne, fin 2019, visant à la neutralité carbone pour 2050.

Pour nombre de ces organisations, la logique des « parties prenantes » semble transcender celle des « publics ». La notion de parties prenantes, aujourd'hui largement reprise, s'épanouit loin de ses origines américaines, libérales. Or, un retour aux sources serait opportun, en particulier parce qu'il permettrait de reprendre le questionnement suivant : la théorie des parties prenantes conduit-elle à légitimer une diversité d'actants hétérogènes, à rechercher un consensus (à quel prix, au bénéfice de qui *in fine* ?) ou encore tout simplement à diviser pour régner ? Empiriquement, il s'agit de connecter des partenaires, qualifiés de parties prenantes, notion qui souligne d'ailleurs combien les problématiques écologiques s'inscrivent dans des logiques collectives où une certaine symétrie entre parties prenantes est présumée et insuffisamment questionnée. Les publics internes et externes sont invités à s'engager en ligne dans les actions-événements (s'inscrire, signer en ligne des pétitions et déclarations diverses, remplir un bulletin d'engagement...), mais aussi, dans certains cas, à apporter un soutien financier.

Pour aller plus avant, trois questions peuvent être formulées : comment qualifier les méthodes de sensibilisation des publics ? La sensibilisation constitue-t-elle une approche suffisante face aux défis et enjeux environnementaux pour le XXI^e siècle ? Quelles sont ses limites ?

Sensibiliser, persuader les publics : le sensoriel, le performatif, le récit

Sensibiliser suppose de toucher les sens tout en recherchant un effet de sens. Afin d'étudier la communication et les pratiques pro-environnementales, les chercheurs et chercheuses conduisent des enquêtes, constituent divers types de corpus consacrés à l'environnement. Ils ou elles s'intéressent également à l'iconicité, par exemple en rassemblant photographies, productions audiovisuelles (films, documentaires, chaînes en ligne dont YouTube...) et artistiques (arts plastiques, installations, performances, théâtre ; voir Brown, 2014 et <http://www.ressource0.com/>)...

Comment analyser ces corpus ? Parmi les orientations possibles, nous retenons la voie du sensible qui fait référence aux travaux de Jean-Jacques Boutaud (2015 : 22) : « Cette emprise du sensible [...] nous la reconnaissons, plus encore, comme cette conjonction heureuse entre les sens et le sens, entre la chair de l'intelligible et la clairvoyance du sensible ». Dans ce cadre, l'une des orientations consiste à étudier comment les producteurs de contenus et des

acteurs différents sensibilisent les publics à partir de l'émotion esthétique liée au choc du beau, en lien avec la nature ou le monde animal. La monstration du « laid » et de « l'inquiétant » est aussi mobilisée et peut prendre la forme de la représentation du déchet. Plus généralement, le déchet est devenu un problème de société. Il acquiert en quelque sorte un statut d'objet civilisationnel (Bernard, 2018b), accompagnant les différentes étapes des révolutions industrielles et les vagues de la mondialisation du modèle productiviste-consumériste. Ses manifestations et formes sont multiples : particules polluant les eaux et l'air, plastiques (macrodéchets et microparticules), déchets toxiques, déchets informatiques, textiles, etc. Pour autant, un courant artistique, qui s'inscrit dans la filiation des *ready made* de Marcel Duchamp (1887-1968), poursuivi avec le courant du Nouveau réalisme, consiste à considérer le déchet comme une ressource et à le recycler comme objet d'art (e.g. les *Plastic bags*, sculptures de l'artiste pakistanais Khalil Chishtee : www.khalilchishtee.com).

Afin de produire un effet de persuasion et d'obtenir l'adhésion des publics, une autre voie argumentative, très présente, est celle des chiffres, du calcul, des données statistiques, des comparaisons chiffrées. L'accumulation et l'insertion des chiffres sont examinées par des chercheurs et chercheuses en se fondant sur la notion « d'actes de langage performatifs » (Austin, 1962). Faire parler les chiffres ou encore considérer que ceux-ci parlent d'eux-mêmes constituent des stratégies et comportements très répandus dans les espaces publics et les cercles de gouvernance (Fauré, Gramaccia, 2006). Les exemples sont pléthoriques. Prenons deux d'entre eux : les films-documentaires mettant en scène l'ex Vice-président des États-Unis Al Gore, *Une vérité qui dérange* (2007) suivi de *Une suite qui dérange : le temps de l'action* (2017), réalisé par Bonni Cohen, Jon Shenk. Dans ces productions, les données chiffrées et les tableaux statistiques sont fortement mobilisés. De manière plus générale, les rapports, discours, déclarations des différentes instances utilisent abondamment le chiffre (un exemple extrait d'un corpus de textes consacrés au développement durable : « 13,2 tonnes par habitant, c'est l'empreinte matières d'un Français en 2014 [...] indicateur qui estime la quantité de matière mobilisée pour satisfaire la consommation au sens large », voir Ministère de la Transition écologique et solidaire, s.d.).

Les experts, très sollicités et présents pour les questions environnementales, font un usage intensif des chiffres. Faisant référence en communication environnementale, ils ont acquis un statut de passeurs, de médiateurs entre des univers distincts, celui de la science et de la société, celui de la science et du politique. L'exemple le plus connu et célèbre est celui du Groupe d'*experts* intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec, <https://www.ipcc.ch/> ; <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/comprendre-giec>). Ce groupe est actif depuis trente ans : 195 pays en sont membres et les rapports qu'il produit sont largement médiatisés. En 2019, le Giec avait publié des rapports spéciaux, d'une part, sur la cryosphère et l'état des océans et, d'autre part, sur l'état des sols de la planète, fortement dégradés par l'agriculture intensive, l'exploitation industrielle des forêts, l'artificialisation. Dans le vaste mouvement de circulation des contenus, les médias, quant à eux, reprennent chiffres et photographies.

Au fil des ans, textes, discours, récits environnementaux s'accumulent. L'approche narrative (Marion, 1999) est mobilisée, le récit environnemental s'étoffe et s'enrichit. « Innombrables sont les récits du monde. [...] le récit est là, comme la vie » (Barthes, 1966 : 1). Le récit environnemental se déploie et circule. Les chercheurs et chercheuses convoquent une approche sémiotique et narrative pour analyser les textes et images consacrés au développement durable (Jeanneret, 2010 ; D'Almeida, 2011 ; D'Almeida, Libaert, Tremblay

2018). La figure d'un nouvel héros, celui de l'écocitoyen anonyme, émerge et, bien souvent, les pouvoirs publics en particulier font peser sur ses épaules une lourde responsabilité. Cette démarche a pour inconvénient de placer en arrière-fond et dans l'ombre les responsabilités des grands décideurs et opérateurs d'une croissance fondée sur une économie carbonée. La notion de développement durable donne à penser qu'une voie existe qui permet, sans trop de changements structurels, de concilier développement social, économique et environnemental en agissant sur la responsabilisation de l'ensemble des acteurs concernés (Monnoyer-Smith, Lorient, 2017). En ce qui concerne la question de la responsabilité, la dimension juridique est majeure. Or, l'orientation dominante est incitative et plutôt dépourvue de sanctions en cas de manquement, ce qui produit des effets de changement de comportements faibles.

Face au dérèglement climatique de plus en plus visible pour les populations et à l'emballement de nombre d'indicateurs, la notion de « durabilité » est concurrencée par de nouvelles propositions qui voient le jour autour d'énoncés plus ou moins radicaux liés aux « transitions écologiques ». Dans ce cadre, de nouvelles notions apportent des vibrations originales. Avec l'entrée en scène des notions de Gaïa (Latour, 2015), d'Anthropocène (Bernard, 2018a ; Gemene, Rankovic, 2019), et avec le courant de la collapsologie, l'attention des publics se déplace vers des univers de pensée qui provoquent de nombreux échanges, notamment sur les réseaux sociaux. Ces échanges sont orientés vers le questionnement, la peur, voire l'anxiété et le rejet, mais aussi vers la conception de nouveaux projets et modèles et vers la recherche de solutions. « Le temps de l'action » fait aussi partie du récit environnemental.

Confrontés au bouillonnement et au foisonnement des informations, des points de vue et des échanges circulant dans les espaces publics, les chercheurs-et chercheuses s'impliquent dans de nombreuses disciplines (Bourg, Papaux, dirs, 2015). En sciences humaines et sociales, les disciplines sont en partie regroupées dans un cadre fédérateur, celui des « Humanités environnementales ». Ce cadre est défini (Blanc, Demeulenaere, Feuerbahn, 2017) comme étant « une méta-discipline fédérant des approches nées soit au sein des disciplines ou dans le cadre de démarches résolument interdisciplinaires ». Force est de constater que les textes et communications à caractère scientifique entrent eux aussi dans l'orchestre communicationnel où des fragments circulent. Ils vivent en quelque sorte leur vie à distance de leurs lieux de production et des laboratoires (Zwang, 2017). Afin d'apporter une contribution à la compréhension de ces processus fort complexes, en France, un groupe d'études francophone a été fondé : « Communication, environnement, science et société », qui est reconnu par la Société française des sciences de l'information et de la communication. Une cartographie des travaux dans le champ de l'information et de la communication s'est constituée (Catellani, Pascual-Espuny, Malibabo Lavu, Jalenques-Vigouroux, 2019) et des dossiers thématiques sont publiés (Leroy, Suraud, 2014).

Si beaucoup déclarent l'urgence à agir, les indicateurs montrent que, s'il y a action, elle n'est pas à la hauteur des enjeux et défis (Agence Européenne pour l'Environnement, 2019). C'est surtout l'inaction qui produit des effets : les émissions mondiales de CO² ont augmenté de 0,6 % en 2019 (*Global Carbon Project*, <https://www.globalcarbonproject.org>). Une hausse qui interroge pratiquement et théoriquement les spécialistes en communication : la communication serait-elle peu efficace dès lors que l'action collective et individuelle est recherchée ?

Publics engagés dans l'action : quels présupposés, quels imaginaires ?

Pour aborder la question des relations entre communication et action, il semble pertinent de s'intéresser à la question du modèle et du comportement économiques et aux approches comparatives. Dès les années 1970, avec les travaux du Club de Rome ayant conduit au Rapport Meadows diffusé en France sous le titre « Halte à la croissance ? », la question des relations et des tensions entre écologie et économie est posée. Par la suite, la puissance du modèle capitaliste et les logiques du productivisme/consumérisme continuent de progresser de par le monde, y compris dans des espaces géopolitiques *a priori* différents comme la Chine. Ce pays présente désormais un profil économique-politique singulier, en croisant des références au communisme et d'autres relatives au capitalisme d'état. Les BRICS, en réunissant depuis 2011 Brésil, Russie, Inde, Chine et l'Afrique du Sud (pays qualifiés d'émergents), réorganisent non seulement certains rapports de force internationaux mais aussi le regard porté sur le marché économique international.

Les BRICS tirent leur force des industries manufacturières, de l'exploitation industrielle de ressources naturelles et de leurs exportations. Parallèlement, la part industrielle du produit intérieur brut (PIB) dans le bloc du G20 des « pays développés » a décliné au profit des services. Des analystes observent également que les BRICS n'apparaissent pas dans le haut du classement de l'indice du développement humain (IDH) et des indicateurs environnementaux. Cependant, la situation est complexe, contrastée et évolutive et si les BRICS revendiquent leur droit au développement en s'appuyant sur les énergies fossiles, ces mêmes pays peuvent aussi dans certains cas afficher des objectifs ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables (D'Almeida, 2017). Les alliances Sud-Sud impliquant des pays africains se développent également (voir www.oecd.org/developpement). Ce sont des pays où plusieurs problématiques environnementales sont posées : la désertification, la déforestation, la raréfaction de l'eau potable, l'extension des monocultures ? dont les biocarburants ?, mais aussi l'hypothèse de « l'industrialisation verte » (Jacquemot, 2018). Par ailleurs, la logique de comparaison fait disparaître certaines disparités, par exemple entre pays de l'Union européenne (UE). Dans les classements récents, les cinq pays-zones (l'UE est intégrée dans cette liste avec un statut de « pays »), les plus pollués au dioxyde de carbone (émissions de CO² par habitant) sont la Chine, les États-Unis, l'UE, puis l'Inde et la Russie (données du Global Carbon Atlas et de l'[Organisation météorologique mondiale](#)). D'autres classements prennent en compte d'autres composants toxiques, par exemple le dioxyde de soufre (SO²) très impliqué dans la pollution de l'atmosphère. Parmi les pays les plus pollués figurent aussi – bien souvent – ceux qui dépensent le plus en budget de communication consacré au marketing, à la publicité commerciale et institutionnelle. Rappelons que, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2018), 9 personnes sur 10 respirent un air contenant des niveaux élevés de polluants, 7 millions de personnes par an, dont 600 000 enfants, meurent des effets de la pollution.

Les tensions fortes entre logiques économiques mondialisées et enjeux écologiques, mais aussi enjeux de santé publique font l'objet d'analyse sur la scène internationale en intégrant pays du Nord et du Sud. Malgré les sommets internationaux organisés régulièrement depuis 1972 et les déclarations de bonnes intentions consacrées à la protection de l'environnement, le plus universel des indicateurs ? le PIB ? est monétaire et fondé sur une mise à l'écart des indicateurs environnementaux. Aux côtés de nombreux scientifiques et d'experts.tes, l'Organisation de Coopération et de développement économiques (OCDE) invite à construire de nouveaux indicateurs statistiques (Déclaration au Forum de l'OCDE en Corée du Sud,

2018). En France, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (2014) liste sur son site Internet d'autres indicateurs que le seul PIB : le PIB vert, l'IDH, l'empreinte écologique...

Ces constats engagent sur la voie d'une réflexion concernant d'une part les interrelations entre nos habitus matériels de vie et de consommation et leur encastrement dans des modèles et projets de société, et, d'autre part, les relations entre productions textuelles, discursives et logiques d'action collective et individuelle, parfois mises en œuvre de façon violente dans l'espace public (Fleury, Walter, 2020). Pour développer ces deux points, il convient de mobiliser d'autres notions. En particulier, mentionnons les travaux consacrés aux problématiques de l'action, de l'engagement en actes et de l'émergence d'un nouvel imaginaire socio-historique. Cela a été souligné, l'épaisseur textuelle, discursive rhétorique qui caractérise le thème environnemental n'est pas traduite par des actions significatives ni localement, ni internationalement. Ce point interroge nombre d'acteurs/actrices, en particulier des scientifiques.

Dans le champ des sciences de l'information et de la communication et dans celui de la psychologie sociale, une proposition théorique et empirique a été formulée en 2000 qui rassemble des travaux diffusés sous l'expression « communication engageante ». Sans entrer dans les détails du cadre théorique, il convient de préciser deux points. Premièrement, la « communication engageante » propose une théorisation du sujet social en situation de communication. Le sujet est alors défini comme étant plutôt hétérodéterminé, habité par la présence réelle et imaginaire de l'autre, influencé par l'autre et les situations sociales qu'il vit, ce qui le conduit bien souvent à rationaliser ses actes (trouver de bonnes raisons pour agir comme il l'a fait). Le sujet social est ainsi défini en rupture avec certains présupposés dominants, souvent psychologisants : un humain introduit, rationnel et guidé essentiellement par ses « idées » (*vs* ses actes) (Bernard, 2010, 2011). Deuxièmement, ce courant de recherche montre aussi que, bien souvent, les actes que nous réalisons dans le présent sont plus directement liés à ceux que nous avons déjà commis qu'aux idées que nous aurions sur tel ou tel sujet. Les cours d'action qui sont les nôtres dans les trois sphères ? privée, professionnelle et publique ? ont souvent été mis en place à partir d'un petit acte initial, appelé « acte préparatoire » (Joule, Beauvois, 1987). Ce micro acte, réalisé dans certaines conditions, peut donc ouvrir un cours d'action qui a tendance à se stabiliser par la suite. Ce courant a inspiré des projets de recherche à grande échelle, consacrés notamment à l'importance de la mobilisation en actes des « publics » pour la préservation de la Méditerranée et de ses littoraux (Bernard, 2018b). Dans ces travaux, la question de l'action, est couplée à celles de la signification et de la symbolisation (Bernard, 2016). Le couple action-symbolisation mobilise notamment les catégories de l'altruisme (pour les générations à venir...), d'une conscience et d'une empathie élargies (les autres espèces vivantes et naturelles...). Il s'agirait en quelque sorte d'« attaquer la forteresse de l'égoïsme psychologique » (formulation empruntée aux travaux de Terestchenko, 2004 : 7).

Pour explorer la question de l'émergence d'un nouvel imaginaire, les travaux de l'anthropologue Philippe Descola (2011) sont intéressants. Ce dernier définit l'objet de l'anthropologie comme étant l'étude de la manière dont les gens composent des mondes). Parmi les quatre ontologies qu'il conçoit (animiste, totémiste, analogiste et naturaliste ; Descola, 2005), l'ontologie « naturaliste » caractérise la composition du monde « occidental » technoscientifique, fondé sur le grand partage nature-culture. Cette composition est

l'héritage des Lumières caractérisé par une conception du politique dans laquelle les non-humains ont été éliminés pour la raison qu'ils ne pouvaient pas participer directement aux délibérations démocratiques (Descola, 2014). Ce chercheur invite donc à observer et analyser comment les cultures proposent des voies différentes pour penser les continuités et discontinuités entre humains et non-humains. C'est l'occasion de rappeler combien les thèmes environnementaux mobilisent les présupposés d'une approche holistique et systémique. Cette approche souligne l'importance des interrelations, des interdépendances à de multiples niveaux : entre le local et le global, entre l'écologie et l'économie, entre l'écologie et le politique, entre les pratiques sociales au quotidien et les savoirs, entre la dimension déclarative, narrative et la dimension de l'action, etc.

Du point de vue d'une « histoire immédiate », depuis la fin des Trente Glorieuses (1946-1975), nous considérons que la période est traversée par de nombreux signaux faibles et événements forts qui montrent que le socle de la civilisation, fondé sur l'idéologie du progrès technique et accompagnant l'industrialisation et la robotisation de nombre d'activités est en crise. De nouveaux modèles émergent et invitent à adopter de nouvelles valeurs et de nouveaux comportements, par exemple ceux de la sobriété, de la simplicité volontaire, mais aussi du convivialisme et des formes de solidarité. Autant de valeurs et d'orientations qui font partie de l'imaginaire associé à un modèle de société centré sur le bien-être et la préservation de l'environnement. La question est aussi politique au sens de : comment faire évoluer les modèles démocratiques afin d'intégrer les intérêts (au sens juridique) et les points de vue des parties prenantes de la terre comme système vivant (les animaux, les formes de vie, les océans, les rivières, la forêt, les sols et sous-sols, l'air...) ? Dans cette perspective, les « publics » ne seraient plus seulement les humains. De nouvelles questions et de nouveaux débats émergent alors ; ils vont vraisemblablement s'épanouir et traverser le XXI^e siècle.

Bibliographie

Agence européenne pour l'environnement, 2019, *L'Environnement en Europe. État et perspectives 2020. Synthèse.* Accès : <https://www.eea.europa.eu/fr/publications/environnement-en-europe-etat-et-perspectives-2020s>.

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie changement climatique, 2014, *Les Indicateurs du développement durable.* Accès : <https://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable/chiffres-cles-observations/indicateurs-developpement-durable>.

Austin J. L., 1962, *How to do things with Words*, Cambridge, Harvard University Press.

Badouard R., Mabi C., dirs, 2015, « Controverses et communication », *Hermès, La Revue*, 73, Paris, CNRS Éd.

Barthes R., 1966, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*, 8, pp. 1-27.

Bernard F., 2010, « Pratiques et problématiques de recherche et communication environnementale : explorer de nouvelles perspectives », *Communication & Organisation*, 37, pp. 78-89.

- Bernard F., 2011, « Communication environnementale et action. Enjeux théoriques et pratiques », *Recherches en Communication*, 35, pp. 171-184.
- Bernard F., 2016, « Pratiques et territoires de l'écoresponsabilité : des questions de gouvernance, de culture, de société et de recherche. Le cas de la Méditerranée : matérialiser, symboliser, agir », *Communication & organisation*, 50, pp. 45-60.
- Bernard F., 2018a, « Les SIC et "l'anthropocène" : une rencontre épistémique contre nature ? », *Les Cahiers du numérique*, 14, pp. 31-66.
- Bernard F., 2018b, « La communication environnementale en Méditerranée », pp. 9-22, in : Albertini F., dir., *Performances de la culture et invariants*, Biguglia, Stamperia Sammarcelli.
- Blanc G., Demeulenaere E., Feuerbahn W., dirs, 2017, *Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Bodt J.-M., 2014, *La « Cité écologique » dans l'espace public médiatique. Trajectoires de controverses environnementales dans la presse généraliste française*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse – Jean Jaurès.
- Bourg D., Papaux A., dirs, 2015, *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Boutaud J.-J., dir., 2015, *Sensible et communication. Du cognitif au symbolique*, Londres, Iste Éd.
- Brown A., 2014, *Art and Ecology Now*, Londres, Thames & Hudson.
- Carlino V., Stein M., dirs, 2019, *Les Paroles militantes dans les controverses environnementales*, Nancy, Presses universitaires de Nancy/Éd. universitaires de Lorraine.
- Catellani A., Pascual-Espuny C., Malibabo Lavu P., Jalenques-Vigouroux B., 2019, « Les recherches en communication environnementale », *Communication*, 36/2. Accès : <http://journals.openedition.org/communication/10559>.
- Commission européenne, 2019, *Un pacte vert pour l'Europe*. Accès : https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr.
- D'Almeida N., 2011, « Le changement climatique entre image et texte », *Recherches en communication*, 35, pp. 17-36.
- D'Almeida N., 2017, « Environnement et climat dans les BRICS : un moment cosmopolitique », *Hermès, La Revue*, 79, pp. 173-179.
- D'Almeida N., Libaert T., Tremblay S., dirs, 2018, *Développement durable. Une communication qui se démarque*, Québec, Presses de l'université du Québec.
- Descola P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- Descola P., 2011, *L'Écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*, Paris, Éd. Quae.
- Descola P., 2014, *La Composition des mondes. Entretiens avec Pierre Charbonnier*, Paris, Flammarion.
- Fauré B, Gramaccia G., 2006, « La pragmatique des chiffres dans les organisations : de l'acte de langage à l'acte de calcul », *Études de communication*, 29, pp. 25-38.
- Fleury B., Walter J., dirs, 2020, *Violences et radicalités dans l'espace public en France, des années 1980 à nos jours*

, Paris, Éd. Riveneuve.

Fonds mondial pour la nature, s.d., *We act for good !*. Accès : <https://www.wwf.fr/agir-au-quotidien/we-act-for-good>.

Gemenne F., Rankovic A., 2019, *Atlas de l'Anthropocène*, Paris, Presses de Sciences Po.

Institut national de l'audiovisuel, s.d., « Comment les médias parlent-ils d'environnement ? », *La revue des médias*. Accès : <https://larevuedesmedias.ina.fr/series/comment-les-medias-parlent-ils-denvironnement>.

Jacquemot P., 2018, « Vers une industrialisation verte vertueuse ? », *Afrique contemporaine*, 266, pp. 160-162.

Jeanneret Y., 2010, « L'optique du *sustainable* : territoires médiatisés et savoirs visibles », *Questions de communication*, 17, pp. 59-80.

Joule R.-V., Beauvois J.-L., 1987, *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2014.

Latour B., 2015, *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, Éd. La Découverte.

Leroy P., Suraud M.-G., dirs, 2014, « Introduction : Environment and communication – the multiple transformations of environmental issues », *Essaïess. Journal for Communication Studies*, 7 (13), pp. 5-9.

Marion P., 1999, « Communication et récit : échos d'une relation tumultueuse », *Recherches en communication*, 11, pp. 113-133.

Ministère de la Transition écologique et solidaire, s.d., *Données et études statistiques Pour le changement climatique, l'énergie, l'environnement, le logement, et les transports*. Accès : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/.

Molitor M., 2011, *Tchernobyl déni passé menace future ?* Bruxelles, Éd. Racine.

Monnoyer-Smith L., Lorioux V., 2017, « La mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) en France : indicateurs de suivi et financement », *Annales des Mines – Responsabilité et environnement*, 88(4), pp. 32-36.

Pascual-Espuny C., 2016, « Le greenwashing, contre-indice de maturité de la communication environnementale ? », pp. 199-214, in : Libaert T., éd., *La Communication environnementale*, Paris, CNRS Éd.

Terestchenko M., 2004, « Égoïsme ou altruisme ? Laquelle de ces deux hypothèses rend-elle le mieux compte des conduites humaines ? », *Revue du MAUSS*, 23, pp. 312-333.

Zwang A., 2017, « La communication environnementale légitimée pour éduquer au développement durable. De l'attente envers l'autorité éditoriale comme rapport de l'École à la trivialité », *Questions de communication*, 32, pp. 105-124.